

Conditions Générales de Vente

Désignation

La société Coedia désigne une société de conseil/organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 3 rue du Pivot Pommard 21630

Coedia met en place et dispense des missions de conseil au client qui les accepte aux conditions ci-dessous, à Pommard, et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui fait appel à Coedia pour une mission de conseil.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de conseil effectuées par la société Coedia pour le compte d'un client. Toute commande de prestation de conseil auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque prestation de conseil, la société Coedia s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

À la demande du client, une attestation d'heures réalisées, ainsi que des feuilles d'émargement pour les réunions collectives peuvent lui être fournies à condition d'en formuler la demande au préalable à l'adresse mail suivante : e.girod@coedia.fr.

Prix et modalités de paiement

La prestation est facturée au montant signalé dans le devis. Pour tout montant supérieur à 4 000 € HT, un acompte de

30 % du montant total de la facture sera facturé au client à signature du devis, le solde s'effectuera à la fin de la mission, à réception de la facture. Quoi qu'il en soit après exécution de la prestation, à réception de la facture, le règlement devra être émis au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou, exceptionnellement suite à échange préalable avec un représentant de Coedia, par

Coedia

3 rue du Pivot
21630 Pommard
Email : e.girod@coedia.fr
Tel : +33628254735



chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un financeur tiers, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors du démarrage de la prestation. Dans le cas où la société Coedia ne reçoit pas la prise en charge du financeur tiers au 1er jour de la prestation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une prestation de conseil

L'annulation d'une séance en lien avec une prestation de conseil est possible, à condition de le faire au moins 5 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse girod@coedia.fr. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 10% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de la prestation de conseil peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société Coedia ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de l'activité de conseil, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie des documents de travail.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société Coedia sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société Coedia s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Loi applicable et attribution de compétence

Coedia

3 rue du Pivot
21630 Pommard
Email : e.girod@coedia.fr
Tel : +33628254735



Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société Coedia et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Dijon.